

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 09-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-62

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Epidémie d'Espionniste

Les temps sont durs pour les espions. La police les traque et la justice les expédie au poteau. C'est nécessaire.

A Marseille, le conseil de guerre vient de condamner à mort une Allemande de Dusseldorf qui pratiquait l'espionnage. Il y a six semaines, dans cette même ville aimable et joyeuse, on avait déjà fusillé une femme, pour le même crime. Dans l'intervalle, ce fut un homme, qui, à Troyes, fut passé par les armes.

Ajoutez à ces faits ceux qui sont oubliés, et le plus grand nombre encore de ceux que l'on ignore : vous refusez de prendre au sérieux les campagnes des alarmistes qui racontent que la police et les tribunaux ne font pas leur devoir.

Il faut ne pas ouvrir les yeux, ne pas voir ce qui se passe, pour oser prétendre que la France n'est pas, à l'heure actuelle, sérieusement gardée contre l'espionnage et contre les espions.

On souhaite seulement qu'elle soit pareillement gardée contre l'espionnage.

Cette maladie honteuse sévit toujours. C'est en France que sont apparus les nouveaux cas de cette dévotion particulière, que les alliés de l'avenir étudieront avec curiosité, mais que nous sommes obligés de combattre sans pitié.

C'est à Paris que, cette fièvre maligne vient de se déclarer une fois de plus, prenant, en un quartier, le caractère d'une véritable épidémie.

Vous connaissez les symptômes auxquels on reconnaît qu'un malheureux est atteint d'espionnisme : le malade, même s'il était auparavant doux et calme, s'agite et s'agrippe brusquement ; il devient défiant et agressif ; dans chacun de ses voisins, il découvre un espion à la solde de l'Allemagne, et, comme les agents refusent de prendre au sérieux ses dénonciations purement colomneses, l'espionnisme enveloppe bientôt de la même suspicion les agents et les pseudo-espions que la police ne veut pas incarcérer.

Pardons, les cours de la maladie est plus rapide. Le dément saute plusieurs stades intermédiaires ; il arrive du premier coup à ce degré de la folie où il se défend tout de suite des policiers et où il se substitue à eux pour assurer la surveillance de Paris.

C'est à cette catégorie qu'appartient l'individu dont les journaux contiennent l'histoire.

Cette personne avait lu plus que de coutume, absorbé plus que de raison. Habituellement, un seul feuilleton suffisait à calmer sa soif de littérature. Ce matin-là, il était ingurgité quatre ou cinq chapitres de différents romans populaires, tous consacrés aux exploits audacieux d'espions sans vergogne. Il avait avalé, en outre, dans un quart d'heure, les « premiers Paris » : le Dauphin du matin sur le Berthoulet de la veille... Bref, il était « fadé » comme dit Pierre l'Érmitte, pour étonner ses marquisiers.

Le malheureux descendant le boulevard de Belleville, persuadé que, sur les gens qui allent croquer, la moitié étaient des espions. Afin de plonger les coupables, il interpellait les passants et leur demandait leurs pièces d'identité.

— Votre livret militaire !
Il tomba sur un digne homme qui estime avec raison que les agents et les inspecteurs de la Sûreté suffisent à ces enquêtes ; il envoya promener le questionneur. Furieux de celui-ci, qui leva sa canne. Le syncopante improvisé ne fut pas le plus fort. D'honnêtes citoyens, dont les journaux charivariés n'ont pas tourné l'esprit, administrèrent une rade à l'espionnisme ; le malheureux fut, par surcroît, envoyé au Dépôt. M. Lardanchet, le commissaire du quartier l'inculpa d'usurpation de fonction.

Mais qui se décidera à incarner, sous la même inculpation, les gens qui provoquent les gestes excessifs de parols insensées ?

On m'assure qu'il existe, dans Paris, des lignes qui fonctionnent en marge de la police d'Etat et de la police parisienne, qu'elles

C'est à l'un de ces algues à « nouveaux modèles » que serait due l'émotion soulevée dans le quartier du Val de Grâce par l'affaire Legoux. On avait déjà transformé cette personne en une espionne de large envergure, opérant librement grâce à de hautes complicités ; c'est une pauvre petite dentiste mariée à un simple inspecteur de police, et elle n'est maintenue en prison dé-

ventive que sous les inculpations de violences légères et de propos imprudents ; elle a battu un policier, amateur qui lui posait des questions indiscrètes et elle a dit tout haut que la guerre durait trop longtemps... Elle est coupable, certes, mais pas d'espionnage.

La population parisienne observe tout naturellement une attitude qui émerveille le monde. Mais il ne faut pas que des gens qui ne tiennent leur mission que des suggestions insensées de leur cerveau malade, s'avisent plus longtemps de le provoquer systématiquement.

Georges CLAIRET.

La Politique allemande

BETHMANN-HOLLWEG RESTERA

Rome, 24 octobre. — Dans le but de maintenir la concordance entre les divers partis qui s'agitent en Allemagne, l'empereur Guillaume vient de confirmer sa confiance au chancelier de Bethmann-Hollweg.

LA QUESTION POLONAISE

Rome, 24 octobre. — En ce qui concerne la question polonaise, elle n'a pas pu être résolue et il en a été de même en ce qui concerne la formation de contingents de Polonais, en raison des divergences de vue qui existent entre l'Autriche et l'Allemagne. — (Information.)

LE PLAN D'HINDENBURG

Rome, 24 octobre. — Au cours du dernier conseil de guerre, le maréchal Hindenburg a exposé un plan d'ensemble d'opérations militaires qui comportent un effort en vue de desserrer l'étreinte des alliés. — (Information.)

Fritz Aaler

Une personnalité israéliite qui a connu le meurtrier du ministre autrichien, nous dit les raisons de son acte. — Un pamphlétaire qui devient un propagandiste par le fait.

Au premier jour, quand on apprend le meurtre du ministre autrichien Sturgkh, certaine presse s'était hâtée de déclarer sans coup fêter que le meurtrier était un aristocrate germano-allemand et que, s'il avait abattu un duc de gouvernement, c'était pour supprimer le dernier obstacle en Autriche à la politique prussienne. Il a fallu en rabattre. Le meurtrier n'est pas un criminel nationaliste, ce n'est pas même un dramatique, c'est un meurtrier idéaliste.

Fritz Adler, tandis que son père donnait un coup de revolver au comte Sturgkh, était pour supprimer le dernier obstacle en Autriche à la politique prussienne. Il a fallu en rabattre. Le meurtrier n'est pas un criminel nationaliste, ce n'est pas même un dramatique, c'est un meurtrier idéaliste. Le fils de Victor Adler, le chef de la Socialdémocratie, est un homme de haute culture, qui a été nourri du suc de la pure doctrine marxiste et si la haine a armé son bras, c'est qu'il a jugé qu'à l'heure née plus aux discours et aux discussions théoriques, mais qu'il fallait que des chefs donnassent l'exemple du courage et du sacrifice en ne répugnant pas à certains actes de propagande par le fait.

Fritz Adler est un juif autrichien. De tail le meurtrier d'Adler avait pu être connu à plusieurs reprises, ces dernières années, il vint à Paris et une personnalité israéliite qui dénote de suite un homme d'action. A plusieurs reprises, ces dernières années, il vint à Paris et une personnalité israéliite qui dénote de suite un homme d'action. A plusieurs reprises, ces dernières années, il vint à Paris et une personnalité israéliite qui dénote de suite un homme d'action.

Il tomba sur un digne homme qui estime avec raison que les agents et les inspecteurs de la Sûreté suffisent à ces enquêtes ; il envoya promener le questionneur. Furieux de celui-ci, qui leva sa canne. Le syncopante improvisé ne fut pas le plus fort. D'honnêtes citoyens, dont les journaux charivariés n'ont pas tourné l'esprit, administrèrent une rade à l'espionnisme ; le malheureux fut, par surcroît, envoyé au Dépôt. M. Lardanchet, le commissaire du quartier l'inculpa d'usurpation de fonction.

Mais qui se décidera à incarner, sous la même inculpation, les gens qui provoquent les gestes excessifs de parols insensées ?

On m'assure qu'il existe, dans Paris, des lignes qui fonctionnent en marge de la police d'Etat et de la police parisienne, qu'elles

C'est à l'un de ces algues à « nouveaux modèles » que serait due l'émotion soulevée dans le quartier du Val de Grâce par l'affaire Legoux. On avait déjà transformé cette personne en une espionne de large envergure, opérant librement grâce à de hautes complicités ; c'est une pauvre petite dentiste mariée à un simple inspecteur de police, et elle n'est maintenue en prison dé-

Mais qui se décidera à incarner, sous la même inculpation, les gens qui provoquent les gestes excessifs de parols insensées ?

On m'assure qu'il existe, dans Paris, des lignes qui fonctionnent en marge de la police d'Etat et de la police parisienne, qu'elles

C'est à l'un de ces algues à « nouveaux modèles » que serait due l'émotion soulevée dans le quartier du Val de Grâce par l'affaire Legoux. On avait déjà transformé cette personne en une espionne de large envergure, opérant librement grâce à de hautes complicités ; c'est une pauvre petite dentiste mariée à un simple inspecteur de police, et elle n'est maintenue en prison dé-

La Guerre

La perte de Constantza

Nous avons dit souvent qu'il fallait savoir rendre justice à ses ennemis. C'est un excellent exercice qui a l'avantage de permettre de mieux se juger soi-même et d'augmenter ainsi la confiance que l'on peut avoir en ses propres forces.

Hindenburg est un chef. Quand nous avons appris qu'il prenait le commandement de l'ensemble des forces allemandes, nous avons dit : « La partie va se jouer serrée. »

Nous ne nous trompons pas ! Hindenburg joue gros jeu. Sur tout le front oriental, la bataille est allumée. Elle est quelquefois imposée par nos alliés, mais le plus souvent voulue et conduite par lui.

Le plan d'Hindenburg est facile à deviner : il veut parer à la menace la plus urgente, menace qui après les heureux résultats de l'offensive russe, s'aggravait de l'intervention roumaine.

Il fallait sauver une fois encore le grenier hongrois. Il fallait aussi empêcher les Alliés de porter un coup droit à la Bulgarie, sentinelle vigilante qui assure la sécurité des communications entre les puissances centrales et Constantinople.

On a souvent dit : « Falkenhayn et Mackensen sont chargés de chasser la Roumanie. »

Peut-être ! Mais on me permettra de croire qu'ils avaient surtout pour mission de sauver la coalition austro-allemande d'un danger immédiat et certain.

Les troupes de Mackensen sont entrées à Constantza. L'occupation de ce port admirable, tête de ligne des paquebots de Constantinople, est un incident dont on aurait tort d'atténuer la portée. Il est ridicule d'écrire, comme le fait un journal sérieux de ce matin, que la

prise d'un village français a dix fois plus d'importance que n'en aurait avoir l'occupation d'une ville comme Constantza.

La perte d'un village sur le front français ne change rien à la marche de la guerre. Au contraire, si les Allemands ont le temps de s'installer sur la ligne de chemins de fer, ils peuvent, avec des forces relativement minimes, défendre ce front de soixante kilomètres à peine, alors que leurs lignes devant la frontière bulgare devaient s'étendre sur près de deux cents kilomètres.

On juge d'après ces chiffres quelle économie d'hommes ils peuvent faire. Il est beaucoup plus facile de protéger Sofia à Constantza qu'en tout autre endroit, et l'on sait de quelle importance aurait pu être pour la marche même de toute la guerre un échec sérieux des Bulgares.

Naturellement, il convient de ne pas exagérer autrement l'événement. D'abord, une contre-offensive heureuse des Russo-Roumains peut décaler la situation et empêcher les Allemands d'établir des défenses définitives.

Ensuite, si même les Austro-Allemands s'installaient, avec le matériel moderne il ne serait pas impossible de les déloger. Il faudrait y mettre plus d'hommes, voilà tout, et les Russes, heureusement, ne souffrent pas d'une crise d'effectifs.

Mais il convient de s'attendre, plutôt qu'à toute autre chose, à une accalmie de l'action en Dobroudja. L'Entente n'a pas subi de défaite. Elle a seulement écarté d'elle une possibilité de victoire immédiate, qu'elle peut, en se hâtant, tenter de ressaisir ailleurs.

Un nom précisa ma pensée : Sarraïl. GENERAL N...

Sur tous les fronts

Actions bulgares contre les Serbes

Nos alliés repoussent plusieurs attaques et s'emparent de tranchées ennemies

Communiqués Officiels

81^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

24 octobre, 15 heures.

Sur le front de la Somme, lutte d'artillerie assez violente dans la région de Baches et d'Abolincourt. Aucune action d'infanterie.

Il n'y a signalé sur le reste du front.

Sur le front de la Somme, un de nos avions a attaqué à la mitrailleuse les tranchées ennemies dans le bois de Saint-Pierre-Vaast.

En Lorraine, deux appareils allemands ont été contraints d'atterrir avec des avaries.

En Alsace, un de nos avions a abattu un avion, qui est tombé près de Cernay.

Dans la journée du 23 octobre, nos bombardiers ont jeté trois projectiles de gros calibre sur la gare de Spincourt, et une vingtaine sur des bivouacs ennemis, à Auzannes.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Sur le front de la Strouma, rien à signaler. La crue de la rivière a empêché tout mouvement des troupes.

Dans la région du lac Doiran, grande activité des deux artilleries. Les troupes britanniques ont enlevé une tranchée ennemie dans le secteur de Macukovo et fait une vingtaine de prisonniers, tous allemands.

Dans la boucle de la Cerna, les Germano-Bulgares ont lancé de nouvelles contre-attaques qui ont été brisées par l'artillerie serbe. Nos alliés attaquant à leur tour ont enlevé plusieurs tranchées ennemies sur un profondeur de 800 mètres environ et ont infligé des pertes sanglantes à leurs adversaires. Une cinquantaine de prisonniers sont restés entre leurs mains.

A notre aile gauche, le mauvais temps, qui a détrempé le terrain, gêne les opérations.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Notre position est à l'heure actuelle entièrement consolidée sur le terrain conquis hier vers Guenducourt et Lesbagnies.

Rien à signaler au cours de la nuit, en dehors d'un bombardement intermittent de part et d'autre.

Les Allemands ont prétendu que nos gains de samedi ont été la redoute Schwaben et Le Sars avaient été payés de pertes énormes. Il suffira de répondre que la journée nous a permis de capturer 1200 hommes tués ou blessés et qu'elle nous a valu plus de 1.000 prisonniers.

COMMUNIQUE SERBE

Après le désastre bulgare des 18 et 19 octobre, pendant lequel nous avons pris à l'ennemi sept canons, douze mitrailleuses

François-Joseph vient de recevoir en audience particulière M. Koerber, actuellement ministre des Finances qui jouit certainement de la faveur des cercles de la cour. — (Agence Radio.)

Faits divers

ADLER NE VISAIT QUE LE COMTE

Zurich, 24 octobre. — Selon le Zeit, il résulte de l'interrogatoire de Frédéric Adler, que celui-ci était fermement décidé, depuis quelque temps déjà, à tuer Sturgkh. C'est l'interdiction de l'assemblée de dimanche qui devait se réunir pour réclamer la convocation du Reichsrath, qui l'a définitivement décidé à commettre son crime. Frédéric Adler a attendu un restaurant quelque temps avant de mettre son projet à exécution parce qu'il se trouvait entre lui et le comte Sturgkh, une femme qu'il craignait d'atteindre avec ses projectiles. — (Information.)

Faits divers

EGRASEE PAR UNE AUTO

Hier, vers 8 h. 45, une auto de maître, numéro 84 14, a heurté une vieille dame, Mme Anselme Adrien, âgée de 72 ans, habitant Montreuil et la jeta sous les roues d'une autre auto appartenant à M. Antroche, industriel, demeurant 70 rue d'Angoulême.

Mme Adrien a été admise dans un état grave, blessée à la tête et sur divers parties du corps, à l'hôpital Saint-Antoine.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré et se sont entretenus des affaires diplomatiques militaires et navales.

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

L'École et l'Emprunt

M. Painlevé a décidé d'attribuer aux établissements d'enseignement ayant souscrit à l'emprunt de la Défense nationale un diplôme d'honneur.

M. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser une nouvelle circulaire aux membres de l'Enseignement.

Dans quelques jours, dit-il, les souscriptions à l'emprunt seront closes. La confiance et le patriotisme du pays ont pleinement répondu à l'appel du gouvernement, mais il importe que la puissance financière de la France s'affermisse, après deux ans de guerre, aussi vigoureusement que possible.

C'est à nos institutions et à nos institutions, c'est aux maîtres et aux maîtresses de notre enseignement qu'il appartient de faire comprendre aux élèves leur devoir de citoyens et de braver la guerre, si elle se prolonge ; s'ils n'ont pas de nous la victoire, qu'ils se souviennent de nous le plus vite possible, et de nous le plus vite possible.

La Convention, à l'heure où ses 14 années luttaient leur argent à la patrie en danger. Au la séance aux délégations des écoles qui approuvent leur argent à la patrie en danger. Aujourd'hui, de telles délégations seraient innombrables.

Pour qu'un souvenir demeure de cet effort patriotique, j'ai décidé, d'accord avec M. le ministre des finances, d'attribuer à tous les établissements d'enseignement qui auront souscrit à l'emprunt national un diplôme d'honneur. Ce diplôme sera remis aux souscripteurs, au cours de l'indivisionnement d'un diplôme d'état qui testera, que, petit ou grand, enfant ou adolescent, il a voulu porter son obole afin que fut mieux armé notre pays, pour la victoire décisive, le bras de ses alliés.

LA DEFENSE DES LOCATAIRES

Pour toutes les questions concernant les loyers, une permanence est établie, 14, rue Drouot, le mardi et samedi de 10 h. 1/2 à midi.

Les Socialistes Allemands

dénoncent le « Vorwaerts »

Le journal berlinois avait attaqué Frédéric Adler

Zurich, 24 octobre. — Dans les milieux socialistes de Zurich, on reproche sans ménagements l'article publié par l'organe central de la socialdémocratie allemande, le Vorwaerts, à propos de l'attentat contre le comte Sturgkh.

Le titre de cet article suffirait à en résumer le contenu : « Le fils de Victor Adler est un fou », déclare l'organe socialiste berlinois.

Un langage aussi brutal à l'égard d'un militant qui fut jusqu'à son dernier jour fidèle collaborateur des principaux journaux du parti en Allemagne et eut son père qui se trouve du fait de l'attentat dans un état d'âme particulièrement tragique, soulève ici une grande indignation. On explique pourtant l'attitude du Vorwaerts en faisant observer qu'après sa récente suspension et dans le but de s'assurer désormais la régularité de ses publications, il a consenti à accepter aveuglément les suggestions et les ordres de l'autorité politique et militaire allemande. — (Radio.)

La riposte

Amsterdam, 24 octobre. — On mande de Berlin à la Gazette de Cologne : Une réunion socialiste tenue dans un faubourg de Berlin a déclaré que le Vorwaerts est maintenant un organe ministériel et qu'il est, en conséquence, nécessaire de créer un nouvel organe socialiste.

La réunion a voté une résolution tendant à demander à la rédaction du Vorwaerts de cesser sa collaboration, afin de préparer le nouvel organe.

Le même ordre du jour demande que les contributions du parti ne soient plus continuées au Vorwaerts. Cette seconde partie de la résolution a été adoptée à la majorité des deux tiers. — (Havas.)

L'Église et le Divorce

Un théologien nous apprend comment on peut divorcer sans pécher

On sait que le duc d'Orléans a manifesté l'intention de solliciter du pape l'annulation du mariage qu'il a contracté en 1896 avec l'archiduchesse Marie-Dorothée d'Autriche. Il a donc fallu vingt ans au « Roy » de l'Action Française pour s'apercevoir que sa femme était autrichienne.

L'Église, on le sait, n'admet pas le divorce ; quand la Chambre prit en considération la proposition de Naget sur ce chapitre, le pape, « le libéral Léon XIII », protesta avec véhémence et publia même une encyclique spécialement consacrée à défendre l'indissolubilité du lien matrimonial.

Mais les gens d'Église savent parfaitement que les époux qui veulent divorcer préfèrent ne pas tenir compte des prohibitions ecclésiastiques. Aussi ont-ils fait contre mauvaise fortune bon cœur ; ce qu'ils ne peuvent empêcher autrement, ils sont déçus à l'autoriser hypocritement.

L'Église ne reconnaît pas le divorce, c'est vrai, mais elle admet parfaitement la déclaration de nullité du mariage, ce qui revient exactement au même.

TARTUFERIE ECCLESIASTIQUE

Un savant théologien, dont les ouvrages font autorité, a bien voulu nous éclairer sur ce point délicat.

D'après la doctrine chrétienne, nous a-t-il déclaré, le mariage est le don réciproque de l'homme et de la femme, en vue de former une société durable. Il ne faut pas confondre la législation des fiançailles avec celle du mariage.

Pour se fiancer valablement, il suffit d'avoir sept ans révolus. L'Église admet même puisse se fiancer sans le consentement de ses parents ; on peut même échanger des anneaux pour confirmer les fiançailles ; pour les rompre, il suffit du consentement mutuel.

Les choses ne vont pas de même en ce qui concerne le mariage ; pour le rompre, les époux doivent être autorisés par les tribunaux ecclésiastiques.

Un confesseur peut demander à ces tribunaux de prononcer d'abord la séparation de corps et de biens. Cette séparation peut être simplement temporaire en cas d'absence, d'hérésie, de mauvais traitements, de folie, ou encore de maladie contagieuse.

Pour devenir perpétuelle, il faut qu'il y ait adultsère ou sodomie ; ce sont les deux seuls cas prévus par l'Église.

Mais allé plus d'un tour dans son sac, le droit-canon, et surtout la jurisprudence vaticane offrent à quiconque a de l'argent et consent à s'en séparer des ressources nombreuses et des prétextes variés.

Un bon chrétien ne peut divorcer, sans doute, mais il lui est très facile de faire déclarer que son mariage est nul.

LES CHATS FOURRES DE L'ÉGLISE

Pour déclarer un mariage nul, il faut un tribunal diocésain comprenant :

1^o Un juge qui prend le nom d'« officiel » ou de « modérateur ».

2^o Un défenseur du lien matrimonial, personne dont le rôle consiste à établir tous les arguments en faveur de la validité du mariage et à démontrer que le mariage est valide.

3^o Un greffier qui prend aussi le nom de « notaire » ou « chancelier ».

Le demandeur doit formuler lui-même les preuves de nullité, et avant de se prononcer, le juge a pour devoir d'exhorter les parties à se réconcilier.

Bien entendu, ces différentes opérations ne sont pas gratuites. On doit payer des honoraires aux assessors, au greffier, au défenseur du lien matrimonial dont le rôle est pourtant dévalorisé aux requérants.

On en doit encore aux avocats, dix à moins, aux experts, car l'Église prévoit des experts.

Voilà, en résumé, ce que dit le droit canon sur la déclaration de nullité du mariage.

LA « ROTE » DU PAPE

Au Vatican, le tribunal chargé de statuer en pareille matière se nomme « la Rote romaine ». Il comprend des prélats auditeurs ; chaque pays possède un représentant. C'est Mgr Many qui est autrichien pour la France, et Mgr Penathoner pour l'Autriche.

La Rote compte également des « officiers » ou « promoteurs de justice » qui jouent le rôle de ministère public, un défenseur du lien et son substitut, un greffier, un archiviste et des avocats. Parmi ces derniers, le plus connu est le signor Angelini, directeur du journal l'Observatore Romano, qui est l'organe le plus autoritaire de l'Église.

Le résultat des jugements prononcés par la Rote est aussi varié que diversifié : on y trouve entr'autres l'affaire de la Cochinchinoise « So », mariée en avec un certain D. Quand son père fut mort, la jeune femme abandonna le domicile conjugal et vint supplier le juge ecclésiastique d'annuler son mariage. Son mari la battait et elle voulait épouser quelqu'un d'autre.

Les papiers des époux firent le voyage de Cochinchine à Rome où la jeune femme obtint gain de cause.

D'ailleurs, le tribunal de la « Rote » ne s'occupe pas exclusivement de mariages, c'est lui qui fut appelé à se prononcer sur le procès en diffamation intenté par l'abbé Lemire aux journaux ecclésiastiques et réactionnaires du Nord.

Quant à Philippe d'Orléans, il devra prouver que son mariage est nul, c'est-à-dire que les conditions requises n'étaient pas en compte lors de sa célébration.

L'Église appelle « empêchements directs » les empêchements qui rendent le mariage invalide et nul ; ce sont :

1^o Empêchements par défaut de consentement, folie, erreur sur la personne.

Il ne semble pas que le duc d'Orléans puisse invoquer un empêchement de cette espèce à l'appui de sa demande. Ni lui, ni sa femme ne sont plus tous les deux comtes des princes, et pendant les vingt ans de son mariage, il a eu l'occasion de commettre s'il y avait erreur sur la personne.

2^o Empêchements résultant de l'impu-

berté ou impuissance proprement dite. 3° Empêchement par impossibilité de consentement légal. On ne peut consentir légalement à épouser légalement quelqu'un avec qui on est parent au premier, deuxième, troisième ou quatrième degré au parent légitime au premier et deuxième degré. On ne peut non plus consentir légalement à épouser une fille adoptive ou une filleule.

Les intellectuels espagnols EN FRANCE

LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE Aujourd'hui, les délégués des membres des Académies et des représentants des Universités espagnoles ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

M. Adrien Mithouard, président du Conseil, a, dans un remarquable discours souhaité la bienvenue aux délégués espagnols. C'est d'abord au jeune et énergique souverain d'Espagne que M. Mithouard, au nom de la Ville de Paris, adresse ses sentiments reconnaissants.

Tant, dit-il, que battra un cœur français, la même sera consacrée des paroles de sympathie que Sa Majesté Alphonse XIII a eues pour nos souffrances, comme des généreux efforts qu'elle a eus de tenter en faveur de nos malheureux compatriotes, prisonniers militaires ou habitants des régions envahies, sur lesquels pèse le joug allemand. A la reconnaissance de ces milliers de familles dont elle a apaisé l'angoisse, Paris par un docteur entend prêter aujourd'hui sa grande voix.

Puis, ayant établi la similitude de franchise qui caractérise les deux grands pays à la même formation intellectuelle, M. Mithouard ajoute :

Vous ne sauriez vous étonner, qu'en ces jours où nous défendons notre terre et nos libertés, notre admiration se porte plus volontiers vers cette humeur indépendante et ces rudes vertus où votre âme militaire apparaît dans toute sa hauteur. Vous ne sauriez vous étonner, qu'à l'heure où nos soldats, vos soldats, ont dans la grandeur du service, elle se soit allée vers l'admiration française, vers cette noble conception de l'honneur où se connaît le cœur espagnol.

Soyez, demande le président du conseil municipal aux délégués espagnols, soyez donc, messieurs, s'il n'est permis d'exprimer un souhait, soyez nos témoins auprès de vos compatriotes. Faites connaître à la grande Espagne la gravité des Français.

M. Henri Rousseau, président du Conseil Général, exprime lui aussi sa reconnaissance à l'Espagne :

L'ouragan dévastateur semblait, dit-il, devoir emporter toutes les plantes, hélas ! si fragiles, que la tendresse humaine avait réussi à faire pousser vers le ciel. Le vent de la France militaire, mais voilà qu'un milieu de la tourmente, vous faites épanouir une plante fleur de paix et de bonté et cela suffit pour qu'on puisse se représenter à l'esprit un jour meilleur où, dans une société des nations réglée par le droit et sauvée par notre victoire des forces d'asservissement, les hommes guéris des folles d'impérialisme pourront l'unir sacrés contre leurs ennemis communs : la souffrance, la misère et la mort.

De cela aussi nous sommes reconnaissants et nous vivons priens de vous faire les interprètes de cette gratitude près de vos concitoyens en portant à l'Espagne éternellement, loyal et généreux, le salut de la France militaire qui, dans l'ère combat qu'elle mène pour la Justice, garde sa foi intacte dans les destinées de l'humanité.

BANQUE NATIONALE DE CREDIT

2° Emprunt 5 % de la DÉFENSE NATIONALE

LES SOUSCRIPTIONS SONT RECUES : 20, Rue Le Peletier; 16, Boulevard des Italiens; 12, Avenue de l'Opéra; 14, Boulevard Saint-Germain; 41, Boulevard Bourdon (Place de la Bastille); et dans toutes les Succursales de Province.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

Les Planches ECHOS

Il existe, on le sait, un certain nombre d'associations. Elles sont toutes intéressantes, par définition, comme les ingénieurs sont distingués et les académiciens éminents.

L'une d'entre elles est particulièrement florissante. Elle possède d'ailleurs des caractéristiques assez spéciales : 1° Elle ne compte que des membres de la qualité la plus élevée ; 2° elle jouit de deux présidents, mais elle n'a pas de vice...

C'est l'Association des Anciens Secrétaires généraux de l'Opéra (A.D.A.S.G.O.), et c'est la reine des Associations, dit La Rampe.

Elle est composée de deux membres : MM. Georges Boyer et Pierre Soudaine, qui se sont élus réciproquement, présidents effectifs.

En raison du nombre de participants, il ne peut être organisé de banquets et les réunions se font (au hasard des rencontres) dans la rue. Mais l'Association est fort prospère. Et ses deux présidents sont fort soucieux de son avenir. Ils espèrent fêter le cinquantenaire de sa fondation.

CE SOIR

Théâtres COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. Un Caprice, l'Abbaye. ODEON. — 8 h. La Famille Benoiton. THEATRE COMIQUE. — 8 h. La Fugitive. TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. Zampa.

Aux Écoutes

Les Cantiques de la Vie (1)

« Il est beau d'avoir écrit cela pendant les loisirs indélébiles que les rudes fatigues de la guerre vous ont été imposés. »

Ainsi parle M. Paul Adam dans la courte et belle préface où il salue l'évènement du jeune poète.

Il est beau, en effet, très beau d'accorder une lyre mélodieuse parmi l'atroce cacophonie de la folle humaine déchaînée.

Il est beau, repoussant la muse hystérique dont la manie obsessionnelle se complait aux relents froids des macabres, de jeter comme un défi à ces temps de mort Les Cantiques de la Vie.

René Schwob est un jeune de la classe 15. Il s'est battu. Il a vu la guerre, les ruines, la mort.

A l'encontre de ces misérables au large bec, de ces rimailleurs encore appendus aux jupons de leurs mamans, qui, emmi la quinquaine de leur « home » douillet, brillent en platitudes fades la beauté de la Destruction, ce poète repousse le cauchemar sanglant.

Parce qu'il a le cœur gros de la nature en deuil, il chante la nature au beau.

Parce qu'il a vu le ricanement de la mort, il chante le ricanement de la vie.

Fuir, s'éloigner de toutes ces horreurs, graver les purs sommets...

... Loin de la foule qui très vainement s'agite. Prands ton essor, mon âme, et, pareille au berger, Chante le clair ayeul du soleil orange Et mêle à son ardeur la ferveur de la fuite Et du rêve splendide en l'exalté plongé.

Voilà le rêve du poète. Dégouté des hommes cruels dont la promiscuité souilla son âme pure, il va se réfugier, se redresser au sein de la Nature. Et, frémissant, il chante cette nature que tant de ses semblables s'appliquent à détruire.

Son vers est harmonieux et plein, ses évocations précises et colorées. Chez beaucoup de poètes la Pensée et la Forme sont en discordance, tantôt celle-ci prévaut au détriment de celle-là.

Il croit que René Schwob a réalisé l'Union sacrée de ces deux ennemis et, ce qui est remarquable chez lui, c'est la marque presque totale de « fautes de jeunesse ».

En effet, malgré de rares inégalités, les poèmes de René Schwob font montre d'une grande maîtrise de soi et c'est encore avec beaucoup de justice que M. Paul Adam lui dit en sa préface :

« Déjà vous possédez ce pouvoir d'évocation et cette faculté de synthèse qui sont la marque des littérateurs excellents, de ceux prêts à concevoir des ensembles, à les faire saisir dans les métaphores de leur pensée. »

Ce poète est un impressionniste dans le vrai sens du mot ; sa sensibilité profonde « cliché » les images de la nature, depuis les grandes fresques jusqu'aux moindres détails.

Certains de ses poèmes, tels que *Communisme*, *l'Orage*, *Le Torrent*, affirment la promesse d'une proche maturité riche en œuvres belles.

Victor BONNANS.

Dans un bureau de contributions directes, le chef grommelant un de ses commis qui ne ménage pas les erreurs dans les cotés de contributions.

« Mais monsieur, répond l'employé, c'est par patriotisme ; les contribuables rédigent leurs réclamations sur papier timbré à six centimes, ça soulage le budget ! Vous voyez qu'il y a toujours moyen de collaborer à la Défense nationale ! »

Record de longévité. On nous apprend d'Amérique que le plus vieil habitant de l'Oregon vient de s'éteindre à l'âge de 120 ans...

C'était un brave Indien des Cayouges, qui se nommait Ayoushaksagom. 120 ans... en effet, c'est un record.

En ces jours, où les profiteurs de guerre réalisent des fortunes malheureuses, il est doux de rencontrer une exception qui, hélas ! ne confirme pas la règle.

Voici une lettre qu'un anonyme vient d'adresser à l'Association Valentin Haüy, qui s'occupe comme on le sait, des soldats aveugles :

Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous adresser 35.000 francs, montant de ma part dans les bénéfices d'une usine de guerre, tirant sur cet argent appartenant à ceux qui ont perdu la vue pour nous défendre.

Voilà un exemple que bien des gens devraient imiter.

La ville de la Ferté-sous-Jouarre vient d'habiter sa note. Calculant les dommages qu'elle a soufferts, elle les a établis à dix-huit mille sept cent cinquante francs. C'est donc cette somme que le conseil municipal de la Ferté-sous-Jouarre réclame à l'Etat.

Il n'a pas complé à l'Etat les frais de reconstruction des ponts détruits. Peut-être dans un élan de zèle patriotique les entrepreneurs de la Ferté se proposent de les offrir à leur cité ?

Poste restante La Croix-Rouge de France a informé l'Agence Internationale des Prisonniers de guerre de Genève, à la date du 27 septembre, qu'elle est obligée de refuser en principe toute demande de nouvelles des territoires occupés (autres que par un prisonnier) par la raison que la carte de correspondance directement avec sa famille dans les territoires occupés et s'il veut être conformer au règlement qui lui interdit de donner des nouvelles de la France libre, très certainement la correspondance arrive.

A lire cette semaine dans La Feuille la très intéressante étude, par Charles Albert ; Les Écrivains d'aujourd'hui, par G. Guilhaud ; La Semaine, Sur tous les fronts, Actes et Paroles, etc.

Les engagés auraient pu tranquillement rester chez eux, gagner de beaux salaires en remplacement de ceux qui étaient partis ; ils auraient pu s'éviter la dure vie du soldat en campagne et ne pas quitter leurs femmes, leurs enfants, leurs parents.

Non ! Ils ont préféré avoir leur part de souffrance comme les autres, et voilà le remerciement qu'ils ont voulu leur accorder.

Que parmi nous se soient glissés des déclassés qui voulaient se réhabiliter, tant mieux pour eux, mais tous, honnêtement, n'avaient pas besoin de la réhabilitation.

« J'ose espérer, Monsieur Goldsky, que vous voudrez bien prêter ma demande une considération et vous prie d'agréer mes remerciements et mes sincères salutations. »

G. L. Engagé volontaire au 20^e corps et réformé de la guerre.

Problèmes Sociaux L'Organisation du Marché du Travail

En août dernier, je me suis entretenu avec les lecteurs du Bonnet Rouge, de l'organisation du marché du travail.

Nous avons vu ensemble que cette organisation était en bonne voie de réalisation grâce aux efforts combinés du ministère du Travail, du Conseil général de la Seine et de collaborateurs expérimentés et dévoués.

Ces efforts ont abouti à la création de l'Office départemental du placement et de la statistique du travail, organe central où affluent toutes les demandes ; celles des employeurs comme celles des travailleurs, sans aucun frais ni pour les uns ni pour les autres.

C'est l'existence de ce point central, de ce rendez-vous de l'offre et de la demande, permettant d'abord, que nous, Démocrates-sociaux, et tous ceux qui s'intéressent à l'important problème qu'est celui du placement, appelions de tous nos vœux depuis si longtemps.

Au cours de mon article d'août, j'ai donné quelques explications rapides sur l'organisation de l'Office, nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui ; nous nous occuperons seulement d'un de ses rouages : le Bureau paritaire des Industries du vêtement.

Je rappelle en passant que l'Office doit se composer d'un certain nombre de bureaux paritaires, dont le siège central sera le lieu et le grand moteur.

Ces bureaux paritaires fonctionnent déjà, en partie, celui des industries du vêtement, institué par arrêté préfectoral du 4 avril 1916, est en pleine action.

Situé au bon endroit : 38, boulevard Sébastopol, installé dans de vastes locaux, bien aménagés, bien tenus, il est administré par une commission paritaire composée de dix membres patrons et de dix membres ouvriers.

Un personnel technique et dévoué en assure le bon fonctionnement, sous le contrôle d'une commission permanente composée de deux membres patrons et de deux membres ouvriers.

Les industries suivantes y sont rattachées : couture (équipement militaire, confection, mesure) lingerie, corsets, parapluies, modes, chapeaux, fleurs et plumes, fourrures, chaussures, ganterie, bonneterie, passementerie, manutention, etc.

Le champ d'action est donc très vaste. La statistique placée sous mes yeux indique 1052 demandes d'emploi et 1000 offres de travail en ce bureau pendant le seul mois de septembre.

Il y a là un équilibre qui frappe à première vue. Cependant, cela ne veut pas dire que les 1052 demandes ont trouvé place automatiquement dans les 1000 offres.

En fait, le marché du placement bien compris est d'un maniement très délicat, qu'il faut y apporter un véritable esprit scientifique et un doigté parfait ; ceci explique qu'on peut considérer comme très satisfaisant le fait que près de la moitié des offres d'emploi ont pu recevoir une suite tout au moins partielle.

La statistique dont je parle plus haut indique le chiffre de 440 placements effectués, à côté duquel se place celui de 111 placements dont les résultats sont inconnus.

Il semble bien que ce résultat soit de meilleur augure que ce qui est à bon droit, que ceux qui se sont toujours montrés partisans du placement paritaire éprouvent une grande satisfaction à constater les résultats obtenus au bout de quelques mois d'efforts.

Or, il faut tenir compte de plusieurs facteurs qui ont pour effet de ralentir le succès.

En première ligne, le changement d'habitudes ; nous sommes des gens routiniers, un peu méfiant même, on se fait difficilement à une chose nouvelle, quelques fois même on la combat dès le début pour s'en faire l'opposant.

L'Office départemental et ses bureaux paritaires, qui sont tout un, ne pouvaient pas

2° EMPRUNT de la DÉFENSE NATIONALE Hâtez-vous de souscrire! La Souscription sera close le 29 Octobre L'Emprunt doit être une Victoire! Transformez en rentes, votre argent, vos bons et vos obligations de la Défense Nationale. Vous aurez un Titre de Rente exempt d'impôts donnant 5.70 % Souscrivez pour nos Soldats, pour le Pays! LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT: Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Établissements de Crédit, Agents de change et Notaires.

Bibliographie A travail égal Salaire égal (1)

Ce n'est pas une étude que Mme Delavaud présente au public, c'est un réquisitoire. Se basant sur des faits rigoureusement exacts, chiffres et documents en main, l'auteur nous montre les salaires accordés aux ouvrières et employés.

La situation des femmes qui, selon l'expression populaire, « n'ont que leur salaire pour se chauffer », est — on le voit dans ce livre — des plus difficiles.

L'auteur examine les moyens à employer, pour qu'à la fin des hostilités, les bas salaires accordés aux femmes ne fassent pas descendre à leur tour les salaires des hommes, et Mme Delavaud conclut : « Le salaire doit être, pour un travail déterminé, absolument indépendant du sexe de l'individu qui l'exerce. »

Ces paroles sont d'or. — S.-D.

« Vres récus L. F. Bourgeois — La chasse et la pêche au point de vue démocratique et social. Alfred de Terde. — L'Europe court-elle à sa ruine ? Librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel.

Saint-Gonzague-Frick. — Sous le Bâlier de Mars (Campagne 1916), Édition de la Phalange, 33, rue Franklin, Paris.

(1) François Delavaud, Librairie des sciences politiques et morales, 31, rue Jacob.

Il est rendu compte de tous les ouvrages dont M.M. les éditeurs veulent bien faire parvenir deux exemplaires à la rédaction du Bonnet Rouge, 142, rue Montmartre.

Martini LE MEILLEUR VERMOUTH DE TURIN

Pour le deuxième emprunt de la Défense Nationale

Souscrire à l'emprunt, c'est abréger la durée de la guerre

Pour obtenir la victoire, sans laquelle l'ennemi nous accablait de représailles, sans laquelle nous serions condamnés à la décadence et à la ruine, il faut à la France des canons, des munitions et un trésor de guerre pour payer ses armements.

Plus les souscriptions à l'emprunt seront abondantes, plus nos moyens d'offensive seront puissants et rapides.

Une paix boiteuse ne nous permettrait pas de réparer les désastres de la guerre qui nous a été imposée. Elle ne nous permettrait pas de réaliser les progrès économiques indispensables au relèvement national.

Une paix de lassitude nous obligerait à subir des charges écrasantes. Elle nous laisserait sur la perpétuelle menace d'un nouveau conflit et, par conséquent, nous contraindrait à engager, comme par le passé, de grosses dépenses militaires de plus en plus lourdes.

Mais une paix glorieuse, qui nous protégerait contre de nouvelles agressions, favoriserait l'essor de notre industrie, de notre commerce, de notre agriculture.

La France recouvrerait bien vite ses pertes matérielles, si elle était assurée d'une longue période de paix, gaze certain de sa prospérité.

Les efforts de tous doivent être dirigés vers la victoire décisive qu'il faut obtenir à tout prix. Aider nos armées à vaincre l'ennemi, par de larges souscriptions à l'emprunt, c'est servir son propre intérêt. Verser ses épargnes au Trésor, c'est multiplier les moyens d'offensive et rendre la victoire plus prompte.

Souscrire à l'emprunt de la Défense Nationale, c'est abréger la durée de la guerre.

Le Gérant : LEON BAYLE. Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge 13, r. N.-D. des Victoires Paris (2^e)

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge

Le Bonnet Rouge